

## Deux nouveaux membres du CICR

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a élu deux nouveaux membres. Il s'agit de M<sup>me</sup> Anne Petitpierre et M. Paolo Bernasconi, qui sont entrés en fonction le 1<sup>er</sup> mai 1987.

**M<sup>me</sup> Anne Petitpierre** est docteur en droit de l'Université de Genève. De plus, elle est diplômée de l'Ecole d'interprètes de cette même ville. Avocate au barreau de Genève depuis 1970, elle a effectué de nombreux travaux de recherches dans le cadre de la Faculté de droit, publié nombre de ses travaux juridiques et apporté sa contribution scientifique à plusieurs colloques. Elle a été membre pendant 9 années du Comité du «World Wildlife Fund»-Suisse, dont 6 ans comme présidente. Elle a également été députée au Grand Conseil genevois pendant 8 ans.

**M. Paolo Bernasconi** a fait des études de droit aux Universités de Berne et de Fribourg. Il a obtenu, à Lugano, son brevet d'avocat et de notaire. En 1969, il choisit le Ministère Public de Lugano et devint dès 1971 Procureur Général au Tessin, poste qu'il a occupé jusqu'en 1986. Par ailleurs, M. Bernasconi est membre de la Fondation *Pro Juventute*, de la Fondation tessinoise pour l'aide aux toxicomanes, et fondateur de l'Association tessinoise pour l'aide aux personnes marginalisées.

Avec la nomination de ces deux personnalités, le CICR, qui est composé exclusivement de citoyens suisses, compte désormais 21 membres.